

1^{ER} MAI – PAS DE COLLECTES DES DÉCHETS SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CREIL SUR OISE

En raison de la Fête du Travail il n'y aura pas de collecte sur les communes de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) le mercredi 1^{er} mai, férié.

Il est à noter que :

- la collecte des déchets verts du mercredi 1^{er} mai ne sera pas rattrapée.
- pour la commune de Creil, le ramassage de la collecte sélective (poubelle jaune) pour les habitats individuels s'effectuera le jeudi 2 mai.

Toutes les collectes s'effectueront normalement le mercredi 8 mai.

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise remercie les habitants de leur compréhension.

Petit rappel :

Il est conseillé de sortir ses conteneurs la veille du ramassage concerné à partir de 19h00 devant chez soi. Les habitants peuvent se référer au calendrier de ramassage des déchets qui leur a été distribué ou le retrouver sur le site Internet de l'ACSO sur www.creilsudoise.fr à la rubrique « Collecte des déchets ».

- Les déchets verts (pelouse, feuilles, branchages en fagots, fleurs fanées...) vont dans le bio conteneur ;
- Les déchets recyclables (papiers, journaux, magazines, emballages en plastique, métal et carton) vont dans la poubelle jaune ;
- Les ordures ménagères (détritus, déchets alimentaires, vaisselle...) vont dans la poubelle d'ordures ménagères.
- Vous avez une question ? Vous souhaitez acquérir un composteur ?
Appelez au **N° vert : 0 805 12 60 60** (services & appels gratuits) du lundi au vendredi de 8h30-12h00 et 13h30-17h00.

CONTACTS PRESSE : 14-190423

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.